

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/12693  
5 mai 1978  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 5 MAI 1978, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA ZAMBIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

Le Groupe des Etats africains à l'Organisation des Nations Unies est gravement préoccupé par les actes d'agression, continus et prémédités, commis contre la République populaire d'Angola par le régime raciste d'Afrique du Sud. Le Groupe africain est indigné par la dernière agression lancée le 4 mai 1978 contre la République populaire d'Angola.

Le Groupe africain note, en particulier, avec la plus grande indignation, que ces actes d'agression ont été commis au lendemain de la neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale qui a, notamment, demandé à l'Afrique du Sud de mettre fin immédiatement à son occupation de la Namibie.

A cet égard, le Conseil de sécurité ne doit pas manquer de noter que cette dernière agression a été lancée depuis le territoire international de la Namibie.

Au nom du Groupe africain, je souhaite appuyer officiellement et énergiquement la demande de convocation immédiate du Conseil de sécurité aux fins de l'examen de cette dernière agression du régime raciste de Pretoria qu'a faite le Gouvernement de la République populaire d'Angola. Ce faisant, je tiens, au nom du Groupe africain, à souligner qu'il est urgent que le Conseil de sécurité prenne sans tarder des mesures efficaces pour mettre un terme à ces actes d'agression.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de la Zambie  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

Président du Groupe africain,

(Signé) Gwendoline C. KONIE